

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis 75001 Paris – www.accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21.

Compte rendu de la 6^{ème} réunion de concertation publique sur le projet de rénovation des Halles organisée par l'association ACCOMPLIR au Forum Saint-Eustache (17/05/04)

Plus de 120 personnes, dont 26 adhérents d'ACCOMPLIR, ont participé à cette réunion, au terme de laquelle nous avons recueilli 41 signatures supplémentaires pour la pétition du Collectif Rénovation des Halles en faveur du projet Mangin.

*

Le Président d'ACCOMPLIR, François Weill, rappelle les principales étapes du processus de concertation organisé par l'association depuis février 2003, avec notamment l'organisation de cinq réunions publiques, des rencontres avec de très nombreux acteurs du projet, notamment la SEM-Paris-Centre, la RATP et Espace Expansion, mais aussi de nombreux responsables d'équipements et responsables associatifs, la création d'une feuille d'information distribuée dans la rue et sous forme numérique, la *Lettre d'ACCOMPLIR*, la diffusion de quatre synthèses d'étape.

La secrétaire, Elisabeth Bourguinat, explique comment la dernière de ces synthèses (*Etape 4 – Comparaison entre les quatre projets sur la base de 51 critères d'évaluation*), a été réalisée. Parmi toutes les propositions et remarques qui avaient été présentées par l'association auparavant, certaines pouvaient servir de référence pour évaluer les quatre projets, d'autres non : celles qui n'ont pas été reprises dans le cahier des charges, celles qui concernent des étapes ultérieures du projet (par exemple sur le mobilier urbain), ou encore celles qui touchent à des problèmes de réglementation. Bien entendu, nous ne renonçons pas aux propositions qui ne sont pas reprises dans la présente analyse : nous les gardons en mémoire et les réitérerons au fil des étapes ultérieures du programme.

En ne retenant que les propositions pertinentes à ce stade et en y ajoutant quelques autres éléments d'appréciation qui, au vu des projets présentés par les concepteurs, nous ont paru vraiment majeurs, nous avons établi une liste de 51 critères qui, selon nous, permettent de comparer et d'évaluer valablement les quatre projets. Ces critères concernent exclusivement les fonctions et les usages du quartier et des équipements : nous nous sommes refusés à porter un jugement sur la qualité architecturale ou esthétique des projets, car pour nous, le plus important est la façon dont nous et les autres usagers vivrons dans ce quartier. Cette analyse comparative peut être consultée sur notre site www.accomplir.asso.fr, rubrique « nos projets » puis « rénovation des Halles ».

A l'issue de cette analyse comparative, c'est le projet Mangin qui a été classé largement en tête, avec un score de 41/51, alors que le projet Nouvel obtenait 16/51, le projet Maas 18/51 et le projet Koolhaas 14/51. Il est cependant à noter que le projet Mangin ne nous donne pas satisfaction sur tous les points et que bien entendu, s'il était choisi, nous reprendrions la concertation pour obtenir des améliorations.

Le vice-président, Gilles Pourbaix, donne ensuite la liste des associations et collectifs qui, partageant l'idée que c'était à partir du projet Mangin qu'il fallait entreprendre la rénovation des Halles, ont constitué avec ACCOMPLIR le Collectif Rénovation des Halles et lancé une pétition en faveur du projet Mangin :

1. Amicale des locataires du 118, rue Rambuteau, Présidente Barbara Blot
2. Association ACCOMPLIR, Président François Weill, 49 rue Saint-Denis
3. Association de défense des riverains, Président Jacques Chavonnet, 27 rue de la Ferronnerie
4. Association des Commerçants de la zone piétonne, Présidente Dominique Baudry, 79, rue Saint-Denis
5. Association des piétons des rues Française, Mauconseil et Montorgueil, Présidente Christine Jollin, 36 rue Mauconseil
6. Association des riverains de la rue des Bourdonnais, Président Daniel Maachou, 34 rue des Bourdonnais
7. Carré des Halles, Président Georges-Etienne Jojot, 31 rue Berger
8. Comité du Bellay, Président André Sfez, 43 rue Saint-Denis
9. Commune Libre des Halles, Président Claude Cornut, 33 rue Berger
10. Confédération Générale des PME 75 (1^{er} et 2^{ème} arrondissements), Présidente Marie-Thérèse Lionnet, 2 rue Bailleul
11. Conseil syndical du 29, rue Etienne Marcel, Président Dany Kuchel
12. Conseil syndical du 15, rue Jean-Jacques Rousseau, Présidente Mariapia Macaigne
13. Conseil syndical du 9, rue Vauvilliers, représentant M. Christian Lacharmoise
14. Vivre dans le quartier des Halles-Montorgueil-Saint-Eustache-Montmartre, Présidente Françoise Thomas, 15 rue Montorgueil

Plusieurs représentants de ces associations et collectifs prennent la parole pour exposer les raisons pour lesquelles ils défendent le projet Mangin (Mme Françoise Thomas, Mme Mariapia Macaigne, M. Dominique Pardo, représentant M. Maachou).

Thomas Giry, assistant parlementaire de Mme Martine Billard, députée du centre de Paris, excuse celle-ci, retenue par le débat sur la Sécu. Il fait une communication au nom des *Verts Paris Centre*. Ceux-ci regrettent que le cahier des charges n'ait pas traduit des arbitrages politiques clarifiant les orientations retenues. Ils rappellent que ce n'est pas un projet qui sera choisi à ce stade, mais une équipe et une stratégie, avec possibilité de prendre des propositions de plusieurs équipes pour construire le projet final. Leur analyse se base sur quelques objectifs fondamentaux : un grand jardin d'un seul tenant ; ne pas augmenter les surfaces commerciales, pour ne pas densifier le quartier et aussi dans une perspective plus globale d'aménagement du territoire et d'équilibre par rapport aux banlieues ; développer le projet de fret par voie ferrée ; limiter les consommations d'énergie, en tenant compte du fait que la centrale thermique des Halles est déjà polluante (une évaluation énergétique des projets est en cours) ; prendre en compte le parti-pris architectural aussi bien en sous-sol qu'en surface.

Leur évaluation des projets : celui de Mangin est satisfaisant sur la salle d'échanges et la possibilité de fret ferroviaire, mais trop tourné vers le centre commercial ; Nouvel : bonne visibilité donnée à la RATP et possibilité de prendre les transports en commun sans passer par le centre commercial, mais beaucoup trop dense ; Koolhaas : sa manière de faire descendre la lumière en sous-sol est intéressante, mais son bilan énergétique est défavorable.

On peut imaginer de partir du projet Mangin, de diminuer la densité de construction en surface, d'augmenter la proportion végétalisée du jardin, d'ajouter la sortie de métro prévue par Nouvel à l'angle Halles/Rivoli, et quelques puits de lumière s'inspirant du projet de Koolhaas : cela donne une idée de ce vers quoi les *Verts Paris Centre* tenteront d'infléchir le projet, quelle que soit l'équipe retenue par la Commission d'appel d'offres de la mairie de Paris.

Dominique Pardo note qu'effectivement, la question de la gestion des flux dans ce quartier est l'un des problèmes essentiels, et qu'il le sera encore davantage dans vingt ans ; cette question doit donc être prise en compte prioritairement dans le projet.

Alain Le Garrec, conseiller de Paris et président de la SEM-Paris-Centre, rappelle que ce projet doit se faire en concertation avec les habitants, qu'il ne s'agit pas de leur imposer quelque chose qui ne leur conviendra pas ni des travaux qui vont durer dix ans. Le projet doit être « gagnant-gagnant » pour tout le monde. Il annonce que le maire de Paris souhaite que les quatre équipes de concepteurs rencontrent à nouveau les associations, et que la décision ne serait pas forcément prise le 24 juin, mais peut-être à une date ultérieure. C'est pourquoi il déplore que certaines associations aient pris position si vite.

Françoise Thomas souligne qu'il n'aurait été d'aucun intérêt pour nous de faire connaître notre position à J – 5, que c'est la première fois que nous entendons parler d'un report de la date de la décision, et que de toute façon nous aurons du mal à travailler pendant les mois de juillet et d'août.

Interrogé sur son point de vue personnel sur les projets, Alain Le Garrec déclare qu'il est contre le projet Mangin et pour les trois autres projets.

Plusieurs participants prennent la parole pour souligner que selon eux le quartier et notamment le jardin est très agréable comme cela et qu'il ne fallait rien y changer, et que l'argent qui va être employé dans ces travaux pourrait plus utilement être consacré à des crèches ou encore à des logements sociaux.

Gilles Pourbaix souligne qu'on est passé d'un projet de *rénovation* à un projet de *réaménagement*, ce qui est très différent.

Elisabeth Bourguinat explique que les membres de l'association ACCOMPLIR, tout comme les autres habitants du quartier, estiment que grosso modo on vit très bien dans ce quartier, et qu'il y a simplement, outre quelques problèmes majeurs comme l'évacuation de la salle d'échange du RER, un certain nombre de petits dysfonctionnements à résoudre dans les équipements ou dans le jardin. Il s'agit par exemple du fait qu'en venant de la rue du Pont Neuf dans le jardin, on tombe sur les bassins qui surplombent l'amphithéâtre René Cassin, et qu'il serait nécessaire d'ouvrir un passage au centre de l'amphithéâtre pour pouvoir rejoindre directement les rues Coquillière et Rambuteau, ou encore du fait que la pergola Berger est inutilisable parce qu'elle sert de nichoir à pigeons. Par rapport aux projets grandioses qui sont sortis des cartons, cette liste de dysfonctionnements peut presque faire sourire aujourd'hui, tellement on a changé d'échelle.

Gilles Pourbaix indique qu'en matière de réponse à un des dysfonctionnements majeurs du quartier, à savoir la question des livraisons par énormes camions à l'intérieur d'un quartier piétonnier, le projet Mangin est le seul à innover en proposant la mise en œuvre d'un système de fret par voie ferrée.

Une participante souligne que quels que soient les dysfonctionnements du quartier, il ne faut pas oublier qu'on se trouve au cœur d'une ville prestigieuse et qu'il faut tenir compte de cette dimension dans le choix du projet ; personnellement, elle se déclare en faveur de la proposition de Koolhaas.

François Weill la remercie d'avoir fait cette remarque importante, et rappelle qu'à aucun moment l'association ACCOMPLIR n'a négligé cet aspect ; mais qu'en revanche le fait que le quartier se trouve au cœur de Paris et au cœur de la France ne doit pas forcément se traduire par la construction d'un monument supplémentaire ; et qu'à notre avis, ce dont on a le plus besoin au cœur de Paris, c'est d'espace vide.

Une intervenante signale que pour sa part elle préfère des arbres à des monuments, et qu'au centre de New York, les Américains ont créé Central Park.

Une autre intervenante souligne que le vrai prestige qu'on peut espérer pour ce quartier, c'est de donner envie aux gens d'y vivre.

Hélène Gonin témoigne que pour avoir connu ce quartier à l'époque des travaux d'il y a vingt ans, elle peut assurer qu'on peut y vivre très heureux même avec des travaux.

Comme plusieurs intervenants contestent le fait que le commerce tienne une aussi grande place dans le quartier, Alain Le Garrec rappelle que l'existence du trou est liée au fait que la RATP, il y a trente ans, a voulu faire son chantier à ciel ouvert ; qu'à cette époque Espace Expansion avait négocié de prendre en charge toute la construction du centre commercial et des équipements qu'il abrite sans demander un sou à la ville, à condition d'obtenir un bail jusqu'à 2055. L'existence du centre commercial est donc une contrainte à laquelle on ne peut pas se soustraire.

Un participant indique qu'on pourrait admettre que des constructions très modernes soient envisagées dans l'esprit de l'Exposition universelle : a priori conçues pour être démolies très vite, elles peuvent être maintenues s'il s'avère qu'elles rencontrent un vrai succès, comme la Tour Eiffel. Un autre estime également qu'on n'est pas obligé d'envisager des bâtiments faits pour durer cinquante ans : dans vingt ans, il est probable que les besoins du quartier et de la capitale auront changé et qu'il faudra de toute façon construire autre chose.

Plusieurs participants sont en désaccord avec cette façon de voir : il faut au contraire raisonner en termes de développement durable, et par ailleurs éviter si possible que ce quartier soit en chantier perpétuel.

Elisabeth Bourguinat invite les participants qui le souhaitent à se mobiliser en faveur du projet Mangin en signant la pétition, même si certains le feront avec enthousiasme, et d'autres avec le sentiment que c'est un « moindre mal ». Pour sa part, elle dit avoir été séduite, lors de la réunion avec les architectes, par les explications qu'a données M. Mangin sur le toit de son carreau, qu'auparavant elle jugeait trop vaste, comme beaucoup de gens.

En fait il faut être conscient que ce toit, pour une bonne part, recouvre le cratère actuel, qui n'est pas accessible en tant que tel. L'intérêt de supprimer la verrière et de la remplacer par un toit transparent est d'améliorer la visibilité et le repérage dans l'espace d'un palier à l'autre, d'un côté du cratère à l'autre. A l'heure actuelle, le niveau -1 et le niveau -2 ne « marchent » pas très bien, si le cratère était transformé en atrium, les gens pourraient plus facilement apercevoir les enseignes, et s'orienter, et avoir envie de découvrir de nouveaux magasins que d'habitude ils ne fréquentent pas.

Du point de vue de l'espace public, le fait de supprimer la verrière et de la remplacer par un toit transparent permet de jeter une passerelle par-dessus le cratère et ainsi de relier la porte

Lescot à la Bourse du commerce, ce qui donnera une bien plus grande ouverture et lisibilité au site, et renforcera le sentiment de sécurité.

Par ailleurs, les bâtiments construits de part et d'autre du cratère abritent des commerces mais aussi des équipements (Conservatoire, Maison des Pratiques amateurs, commissariat) ; le toit transparent permet l'éclairage de ces locaux en lumière naturelle ; de plus, il s'ouvrira par endroit sur des patios qui apporteront aussi un éclairage très agréable pour le rez-de-chaussée de ces équipements.

Enfin, ce toit constitué de caissons de deux mètres de haut facilitera l'isolation, la maintenance et l'entretien du toit ; la lumière du jour, orientée par ces caissons, produira des effets de « souks », c'est-à-dire des rais de lumière irréguliers. La nuit, des éclairages variés pourront animer ce toit.

Alain Le Garrec indique qu'on peut s'interroger sur les effets de courants d'air qui pourraient se produire à l'entrée du carreau de Mangin, et sur la façon dont le cratère, qui sera désormais ouvert à l'air libre, pourra être chauffé en hiver. Elisabeth Bourguinat signale que pour ce qui est des courants d'air, la question peut d'autant plus se poser pour le portique de Nouvel. François Weill s'étonne que les concepteurs n'aient pas fait les études techniques permettant de s'assurer que leurs propositions étaient réalisables. Régis Clergue-Duval objecte qu'ils n'ont disposé que de quelques mois, ce qui était forcément insuffisant pour réaliser de telles études.

Gilles Pourbaix indique qu'aucun des architectes qui proposent les constructions les plus considérables ne s'est intéressé à la façon dont il pourrait les chauffer en hiver et les climatiser en été ; or nous savons que la centrale Climespace, qui fournit le froid, le chaud et l'électricité de sécurité au Forum, ne disposera que d'une faible marge d'augmentation de sa production. Faudra-t-il créer une nouvelle centrale thermique, alors que la centrale actuelle a provoqué des nuisances considérables dans le quartier depuis quinze ans ? Pour une participante, cette question ne doit pas intervenir au stade actuel.